



Rapport de la Commission des cabanes 2016

Préambule

2016 année de transition ; année de transition puisque faute de trouver un remplaçant au président de la commission des cabanes sortant, celui-ci avait accepté de prolonger son mandat en 2016 jusqu'à ce qu'un membre de la section s'annonce pour reprendre le poste et que c'est aujourd'hui chose faite avec l'arrivée de Eik Frenzel, architecte indépendant, à la tête d'une PME.

D'autre part 2016 a été l'occasion d'une fête grandiose pour l'inauguration de la nouvelle cabane Rambert et la remise des clés aux nouveaux gardiens, Maïté et Claude Hotz.

Enfin, la section a sécurisé le chemin d'accès à la cabane du Grand Mountet en réalisant la passerelle au-dessus du torrent du Tsina de Vio.

Statistiques des nuitées en cabanes pour 2016 en regard des années précédentes

Année	Mountet	Trient	Orny	A Neuve	Rambert	Mittelal.	Totaux
1992	3'401	5'656	5'447	884	1'385	464	17'432
1993	3'385	4'701	4'405	679	1'124	494	14'788
1994	3388	4'653	4'556	940	1'216	347	15'100
1995	3'051	4'429	3'482	789	1'231	406	13'388
1996	3'926	3'816	3'869	802	1'367	288	14'068
1997	3'858	4'504	4'237	857	1'587	379	14'068
1998	3'731	4'586	4'143	958	1'506	368	15'422
1999	3'758	4'392	3'809	847	1'985	350	15'292
2000	3'659	4'583	3'624	887	1'810	306	15'141
2001	3'603	4'691	3'990	711	1'441	456	14'869
2002	3'322	5'085	3'973	919	1'966	403	14'892
2003	3'449	5'331	4'105	804	2'292	495	15'668
2004	3'324	4'972	3'320	683	1'893	209	16'476
2005	3'234	4'324	3'433	653	2'074	464	14'401
2006	2'918	4'866	3'454	857	1'798	342	14'182
2007	3'583	5'557	3'359	955	1'729	250	14'235
2008	3'573	5'317	3'499	959	1'609	270	15'433
2009	3'443	5'911	3'586	876	2'140	260	15'227
2010	2'931	4'930	3'804	935	2'048	250	16'216
2011	2'689	6'382	3'325	590	1'741	250	14'898
2012	2'869	5'538	3'005	756	1'990	250	14'977
2013	2'501	4'327	2'170	641	1'779	250	14'408
2014	1'981	5'420	3'334	701	1'737	250	13'423
2015	2'416	4'966	3'548	481	31	250	11'692
2016	2'515	5'172	3'467	511	1'786	250	13'701
Moyenne	3'213	4'963	3'646	783	1'662	327	14'565



Ce tableau mérite les commentaires suivants :

- Le nombre des nuitées du bivouac Mittelaletsch est purement indicatif, mais certainement pas représentatif de la réalité. Pour les années à venir, le bivouac pourrait être extrait des statistiques
- Le nombre de nuitées à Rambert en 2015 est totalement anormal. Il résulte du fait que la cabane était en transformation et qu'elle était non gardiennée et fermée. Evidemment que ce chiffre de « 31 » fausse la moyenne annuelle des nuitées sur 25 ans. Il pourrait être extrait des statistiques à partir de l'année prochaine
- On peut remarquer que le nombre des nuitées est relativement stable. Il se situe pour chaque cabane dans une fourchette d'environ +/- 4% au gré de la météo et des fluctuations des taux de changes monétaires

Faits marquants de l'année 2016

Durant l'année 2016 la section des Diablerets a inauguré la nouvelle cabane Rambert. En effet, après 5 mois de travaux et la prise de fonction des nouveaux gardiens Maïté et Claude Hotz, le 16 juillet 2016, ce fut la fête sur l'Alpe, ou plutôt sur la terrasse de Rambert. Une inauguration en grande pompe, placée sous le soleil de juillet et la direction d'un comité d'organisation emmené par Luc Anex qui avait mis, pour l'occasion, les petits plats dans les grands. Les discours se sont enchaînés avant un copieux repas qui permit à chacun des 500 convives de se restaurer. Cette journée fut à la hauteur du résultat des travaux, soit grandiose.

Après presque dix ans depuis le premier rapport établissant le risque d'une rupture de la galerie qui permet le franchissement du torrent sur le Tsina de Vio sur le chemin d'accès à la cabane du Grand Mountet, une passerelle suspendue a été construite. Les travaux se sont déroulés sans imprévus, dans les temps et le budget a été contenu dans son enveloppe. Il s'agit d'une passerelle du type de celle de Farinet au-dessus de la Salentse à Saillon. L'ouvrage est spectaculaire mais totalement sécurisé. Ainsi, fini les sueurs froides au passage de l'ancien cheminement dans le tube en béton. L'armée devra encore venir détruire l'ancien ouvrage dans le courant de l'année 2017 et quelques aménagements du sentier réalisés par la Commune d'Anniviers.

En cours d'année, le comité de la section a mis la main sur la perle rare, soit un membre du club, architecte de préférence, disponible et motivé afin de reprendre la présidence de la commission des cabanes en la personne de Eik Frenzel. Eik est architecte diplômé. Il dirige un bureau lausannois au côté de son associé. A peine arrivé, Eik a pris la peine de faire la tournée de son nouveau patrimoine immobilier afin d'une part de faire la connaissance des gardiennes et gardiens et d'autre part de découvrir les cabanes qui vont dorénavant occuper tout ou partie de son temps libre.

Eik a clairement pris avec enthousiasme sa mission puisque qu'il a pris immédiatement en charge l'expertise des problèmes d'infiltration d'eau dans la toiture de l'extension de la cabane de Trient. Parallèlement à cette question très technique, il a mis en place un projet de réflexion sur l'avenir de la cabane de l'A Neuve en collaboration avec l'EPFL. Il a réussi à faire travailler un groupe d'étudiants en architecture sur le devenir de cette cabane emblématique du patrimoine alpin. Les étudiants ont passés quelques jours sur place fin septembre afin de faire des relevés du bâtiment et de s'inspirer des lieux. Ce travail de semestre sera présenté et jugé dans le courant du mois de mars 2017.

Les gardiens de Rambert et du Grand Mountet ont réalisé avec succès leur première année de gardiennage. Le comité de la section les félicite et les remercie pour leurs facultés d'adaptation à leur nouveau métier.

Conclusion

S'il y a un point sur lequel gardiens et membres de la commission des cabanes s'accorderont c'est que la gestion des cabanes est une science subtile qui demande de multiples compétences. Les gardiens doivent prendre soin de leur clientèle tout en faisant preuve de fermeté afin de maintenir l'ordre dans leur cabane. Ils doivent accepter les aléas de la météo ainsi que la force du franc suisse. Ils doivent être capables de supporter la pression d'une cabane pleine, tout comme les jours de grande solitude. Pour les



membres de la commission des cabanes, il est nécessaire qu'ils soient disponibles afin de répondre aux imprévus techniques qui perturbent les gardiens. Ils doivent faire preuve d'anticipation afin de palier autant que possible aux pannes. Quant au président de la commission des cabanes, il se doit d'être visionnaire car le modèle de la cabane de montagne est en constante évolution à l'image des pratiques sportives en milieu alpin. Les cabanes représentent un patrimoine qui doit être protégé, mais ceci avec intelligence, de manière réfléchie et mesurée. En passant le flambeau à Eik, je suis certain de confier ce petit trésor à un confrère qui saura non seulement en prendre soin, mais également le faire évoluer dans la bonne direction. Bonne chance, Eik, prends du plaisir dans ta nouvelle fonction.

Nyon, le 31 décembre 2016

Patrik Troesch

Président de la Commission des cabanes